

Immigration et intégration

L'immigration de l'homme n'est pas un nouveau phénomène, elle est ancienne dans l'histoire. Mais dans le contexte contemporain, marqué par plus d'interdépendance entre les peuples et les nations, et du fait de ses incidences économique, sécuritaire, politique, sociale et culturelle, le phénomène migratoire est devenu une question prioritaire, aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays attractifs.

En Afrique, continent principalement fournisseur d'immigrés, les facteurs qui poussent au phénomène sont multiples : « les conditions socioéconomiques précaires, les bas salaires, le chômage, la pauvreté et le manque d'opportunité constituent les principaux facteurs qui alimentent la migration en provenance du continent africain ». ¹ Parmi les facteurs politiques et sociaux « (...) figurent la mauvaise gouvernance, le népotisme et la corruption, l'instabilité politique, les conflits et les dissensions sociales (...) ». ² Cette situation a poussé les Etats membres de l'Union Africaine à concevoir un cadre stratégique pour une politique de migration.

En Europe, continent principalement attractif, pour faire face à ces vagues de migrations, les Etats membres de l'Union Européenne ont été contraints de concevoir une politique commune d'intégration des immigrants. Un éventail de procédures était proposé dans différents secteurs : emploi, investissement, dialogue interculturel, protection sociale, politique urbaine, éducation, enfance et jeunesse, monde féminin ³.

L'intégration des immigrants est devenue un souci majeur pour ces pays d'accueil. Les sciences sociales ont été mobilisées pour interpréter les faits et cadrer les actions avec entre autres théories celle de J. W. BERRY sur les processus d'acculturation. En effet, sur la base des deux critères de conservation de l'identité culturelle et la relation avec d'autres groupes, J. W. BERRY définit l'intégration comme suit : « Il y a maintient partiel de l'intégrité culturelle du groupe ethnique parallèlement à une participation de plus en plus marquée des individus au sein de la nouvelle société. Dans cette situation, la personne conserve son identité et d'autres caractéristiques culturelles propres (langues, habitudes alimentaires, fêtes, etc.) tout en participant aux structures économiques, politiques et juridiques avec les autres groupes ethniques de la société nouvelle ». ⁴ On peut donc parler d'intégration lorsqu'il y a insertion sur les dimensions économique, politique et juridique, et conservation sur la dimension culturelle.

Une pareille approche, cependant, est-elle opératoire lorsqu'on l'applique à d'autres cas d'immigration, celle du Sud vers le Sud ? Parce que, selon un rapport des Nations Unies, « sur près de 200 millions de migrants dans le monde, un tiers environ a quitté un pays en développement pour un autre, tandis qu'un autre tiers s'est rendu d'un pays en développement vers un pays développé ; en d'autres termes, ils sont à peu près aussi nombreux à aller du Sud vers le Sud que du Sud vers le Nord ». ⁵

Cas des Arabes en Afrique

Le livre d'Abdessalâm BAGHDADI sur *Les communautés arabes en Afrique* présente un cas intéressant à aborder pour répondre à cette question. Combinant la méthode historique et la méthode comparative, et décomposant l'Afrique sub-saharienne en quatre parties (Est, Ouest, Centre et Sud), l'auteur décrit la vie des communautés

Immigrer vers le Sud : cas des communautés arabes en Afrique

Sidi Mohammed Mohammedi

Abdessalâm BAGHDADI, *El-jamâ'ât el-arabiyya fi Afrîqiâ : Dirâsat fi awdhâ' el-jâliyat wa el-aqaliyyât el-arabiyya fi Afrîqiâ janoub-essahrâ'* (Les communautés arabes en Afrique : Etude sur les conditions des immigrations et minorités arabes en Afrique sub-saharienne), Markaz dirâsat el-wihda el-arabiyya, Beyrouth, 2005, 808 pages. ISBN : 9953-82-028-7, 20 \$.

arabes à travers différentes entrées portant sur vingt-huit pays. A partir de cette riche et rare collection, nous synthétiserons dans ce qui suit les données rassemblées en quatre rubriques : origine et situation juridique, économie, politique, culture (famille, langue et religion).

Origine et situation juridique

La présence arabe en Afrique est inégale dans l'espace parce qu'elle est étalée dans le temps. Elle est forte à l'Est, au Centre et au Sud du fait des anciennes immigrations, mais faible à l'Ouest du continent car remontant au plus au XIX^{ème} siècle. En effet, le contact entre le monde arabe et l'Afrique n'est pas daté exactement dans l'histoire, mais les historiens et les archéologues signalent des déplacements des populations de l'Arabie vers les côtes africaines (mais aussi l'inverse) depuis les temps préhistoriques. Avant l'avènement de l'Islam, événement marquant dans l'histoire arabe, les himyarites et les phéniciens, par exemple, seraient arrivés jusqu'en Afrique australe. Répandre l'Islam plus tard et la recherche de nouvelles terres et de marchés constituaient, entre autres, des stimulants pour l'ancienne immigration arabe. Ainsi se déplaçaient des tribus entières vers l'Afrique, modifiant par là même le paysage démographique, culturel, économique, social et politique des sociétés d'accueil.

Sur cette ancienne strate historique de la présence arabe se superpose une deuxième strate depuis le XIX^{ème} siècle. Les Arabes modernes (venus du Liban, Syrie, Egypte, Jordanie, Kuwait, Arabie Saoudite, Libye, Algérie, Maroc, etc.) rejoignaient les anciens foyers de l'immigration arabe ou s'orientaient vers d'autres régions, surtout à l'Ouest du continent. Et du fait de cette stratification historique, ces « Arabo-africains » deviennent soit des citoyens ayant la nationalité d'un Etat africain, soit des immigrés gardant la nationalité des pays d'origine, mais qui peuvent bénéficier aussi d'une double nationalité selon les règles juridiques en vigueur dans chaque Etat.

Economie

Cette double origine de la présence arabe en Afrique se déploie aussi dans le champ économique. Les activités principales des communautés anciennement installées étaient le commerce, l'agriculture et l'élevage. Pour le commerce, il se pratiquait par voie maritime et terrestre et constituait l'activité vitale pour beaucoup d'émirats et Etats arabes en terre africaine comme les Showa, Oufat, Harer, etc. à l'Est du

continent du IX^{ème} au XV^{ème} siècle. Pour l'agriculture, les Arabes himyarites étaient les premiers à introduire la charrue en Abyssinie, ce qui était une révolution dans le mode de vie des sociétés africaines. Quant à l'élevage, il était la principale activité des nomades et l'est encore aujourd'hui comme c'est le cas, par exemple, des tribus de Rachâydas et Chukkaryyas en Erythrée.

L'immigration arabe moderne connaît une autre histoire économique. De plusieurs cas présentés par l'auteur se dégage un profil de l'immigrant arabe. Au début de son arrivée au continent, il travaillait essentiellement dans le petit commerce de détail en parcourant les forêts, les campagnes et les bourgades avec ses marchandises. Puis il s'installait dans un petit magasin qu'il a pu ouvrir avec l'appui familial, et en s'adonnant à la médiation entre le colonisateur et l'autochtone africain, il va augmenter petit à petit ses capitaux. Après les indépendances, tout un champ s'ouvrait devant les immigrés arabes, mais non sans difficultés lorsque entraient en vigueur les politiques d'« africanisation » qui consistaient à substituer les nationaux aux immigrés dans des secteurs tels le commerce. Les Arabes, les Libanais en premier lieu, s'orientaient donc vers l'agriculture et surtout vers l'industrie de sorte que les sociétés industrielles originaires de ce pays l'ont fait émerger parmi les puissances économiques installées en Afrique. ⁶ Certaines de ces sociétés ont introduit de nouvelles industries en Afrique tandis que d'autres participaient aux efforts des reconstructions qui suivaient les périodes de troubles ou de guerres comme ce fut le cas pour le Congo-Brazzaville.

Enfin, un autre profil se dégage des cas présentés. Les descendants contemporains des immigrés arabes (séculiers et modernes) ont investi l'enseignement supérieur et se sont orientés vers les professions libérales et les métiers de la classe moyenne en général. Ils sont médecins, avocats, ingénieurs, enseignants universitaires, etc. Mais il ne s'agit pas d'une tendance générale de mobilité professionnelle. Nombreux sont ceux qui continuent la tradition économique de leurs ancêtres : l'élevage ou le petit commerce de détail.

Politique

L'activité politique des Arabes en Afrique est aussi marquée par cette stratification du phénomène migratoire. Le continent n'était pas seulement une terre de refuge pour eux, surtout après les répressions politico-religieuses ou l'effondrement des

Etats (comme les Etats umayyade et abbasside), mais une terre de résidence où ils ont édifié beaucoup d'Etats. On peut citer à titre d'exemples l'Etat d'Ouzâne au VI^{ème} siècle Av. J.-C., les émirats de Kilwa, Mombassa, Kindi, Showa, ⁷ l'Etat de Zanzibar à l'Est du continent qui a fini par se diluer dans la Tanzanie actuelle, l'Etat de Hamid Ben Mohammed El-Marjibi dit Tippe Tip à l'Est du Congo Démocratique et bien d'autres. Au Centre et à l'Ouest, on peut citer l'Etat de Kanem au Tchad actuel, mais aussi la présence des Etats islamiques médiévaux comme les Fatimides ou les Almoravides.

Cette ancienne présence politique arabe en Afrique s'est continuée dans les temps modernes par la résistance au colonialisme européen. En effet, cette résistance était militaire contre les forces coloniales (britannique, allemande, italienne, française ...) comme celle des sultans de Zanzibar et de Tippe Tip à l'Est ou celle de Rabeh ben Fadl-Allah au Centre. Elle était aussi politique par l'activité dans des partis nationalistes revendiquant l'indépendance. Elle était enfin une résistance culturelle par l'enseignement de la religion musulmane et la langue arabe.

Devenus citoyens d'Etats indépendants, les « Arabo-africains » peuvent participer à la vie publique sur le plan local et national jusqu'aux hautes sphères de l'Etat, continuer la tradition politique ancestrale de la « machyakhata » tribale au sein du nouveau Etat, ou même activer dans les rangs de l'opposition politique et parfois militaire. En plus des raisons politiques, ils n'hésitent pas à avancer des raisons économiques et culturelles pour justifier leur mécontentement.

L'immigration arabe contemporaine a une autre tradition politique. Malgré l'instabilité des systèmes en place, il y a un intérêt certain des immigrants arabes pour la vie politique et ce en vue de protéger leurs biens économiques, surtout en présence d'une forte concurrence. Ainsi ils ont noué des relations privilégiées avec les hauts responsables africains et ont eux-mêmes des responsabilités au sein des Etats d'accueil. Les immigrants libanais sont bien représentés dans ce cas de figure.

Culture : famille, langue et religion

Sur le plan culturel, l'incidence de l'immigration arabe est variable. Pour l'ancienne immigration, la tribu yéménite d'El-Ajâ'iz aurait introduit sa langue (le « Geez ») en Afrique de l'Est avant l'avènement de l'Islam. Elle était la langue officielle du royaume d'Aksoum et la langue des prières chrétiennes jusqu'à aujourd'hui. Elle aurait aussi contribué à la formation d'autres langues toujours utilisées comme les tigrigna et l'amharique. Mais c'est la diffusion de la religion musulmane qui était le principal moteur de diffusion de la langue arabe, langue du Coran que les sociétés adoptant l'Islam cherchent à apprendre. C'est ainsi qu'elle est devenue une langue utilisée au quotidien au sein de plusieurs sociétés africaines et ayant même le statut de langue officielle dans de nombreux Etats comme le royaume de Ghana, de Mali, de Songhaï, etc. Et du fait de la longue présence arabe et de la pratique de l'exogamie sur le plan familial, plusieurs langues africaines étaient marquées par l'arabe et avaient adopté l'écriture arabe comme ce fut le cas pour le swahili. Le colonialisme a travaillé plus tard, non sans résistances, pour substituer ses langues aux langues arabes et africaines comme langues officielles et de la vie courante. Enfin, pour réaliser la complexité des relations arabo-africaines, nous

Notes

¹ Interview de Guy Hennebelle, Jeune cinéma, No 34. 1968.

² Voir bio/filmographie en annexe. L'œuvre de Ousmane Sembène est accessible en DVD, à la « Médiathèque des 3 Mondes ».

³ « Sembène Ousmane, cinéaste, par Paulin Vieyra, éd. Présence Africaine, Paris, 1973.

⁴ Première Revue mensuelle du cinéma et de la télévision, éditée par l'ex RTA à Alger.

⁵ En lui décernant cette distinction, « les plus hautes autorités françaises ont voulu (lui) témoigner leur admiration », a expliqué M. Parant dans son discours.

⁶ Pour déchirer le coin d'obscurité qui en Afrique, en France et ailleurs, recouvre ce cinéaste, J P Garcia lui a consacré une merveilleuse rétrospective, lors du Festival international d'Amiens 2007. Un « Prix Sembène Ousmane du meilleur film panafricain », décidé (en partenariat avec RFI) a même été créé. (In *Le Film africain & le film du Sud* n°44/45 (mai 2004) et n°50 (février 2007).

12 Principaux films de Sembène Ousmane

Fiches techniques

BOROM SARRET (Le Bonhomme charrette/Le Charretier) Sénégal - 1962

« C'est l'histoire d'un "bonhomme charrette" qui fait le taxi avec une carriole tirée par un cheval. Entraîné par un riche client dans le quartier résidentiel interdit à ce type de véhicules, il est arrêté par un flic qui lui dresse une contravention et saisit la charrette. Le pauvre homme rentre tristement chez lui, délesté de son gagne-pain. Sa femme lui confie la garde des enfants et sort en lui disant : « Nous mangerons ce soir... »

• Sc : Sembène Ousmane • Ph/C : Christian Lacoste, Ibrahima Barro • M/Ed : André Gaudier • P : les Films Doomireew, les Actualités françaises • 20' • 35 mm • F • N&B/B&W • Int/Cast : Abdoulaye Ly, Albourah (Le cheval).

Newin productions • 120' • 35 mm • F • Coul/Col • Int/Cast : Tabara N'Diaye, Mamadou Diagne, Makhourédia Gueye, Goure, Mustapha Yade, Oumar Gueye, ismaila Diagne.

EMITAÏ Sénégal – 1971

1942. L'administration coloniale pétainiste cède le pouvoir aux hommes du Général de Gaulle. L'armée a besoin de vivres et décide de réquisitionner les réserves de riz du village. Résistance passive mais réelle, des hommes du village qui espèrent une intervention d'Emitaï le dieu du tonnerre... La répression s'installe. Le riz est livré par les hommes, commence alors le massacre des innocents.

• Sc : Sembène Ousmane • Ph/C : Michel Remaudeau • M/Ed : Gilbert Kikoïne • S : El Hadj M'bow • P : les Films Doomireew • 101' • 35 mm • F • Coul/Col • Int/Cast : Robert Fontaine, Michel Remaudeau, Pierre Blanchard, Ibou Camara, Ousmane Camara, Joseph Diatta.

FAAT-KINE Sénégal - 2000

Faat-Kine, c'est la rude ascension d'une femme trahie par les pères de ses enfants, Aby et Djib. La réussite de ces derniers à leurs examens de baccalauréat permet de jeter un regard sur le chemin de croix qu'elle a parcouru. Faat-Kine est le premier film d'une trilogie intitulée Héroïsme au quotidien. Le second volet est constitué par Moolaadé.

• Sc : Sembène Ousmane • Ph/C : Dominique Gentil • M/Ed : Kahéna Attia Riveill • S : Alioune Mbow • Mus : Yandé Codou Sene • P : les Films Doomireew • 120' • 35 mm • F • Coul/Col • Int/Cast : Venus Seye, Mame Ndoumbé Diop, Tabara Ndiaye, Awa Sene Sarr.

GUELWAAR Sénégal/France - 1992

Guelwaar est une grande figure de la résistance et un défenseur convaincu d'une Afrique non corrompue. Il est aussi de religion catholique. Il meurt à la suite d'une agression. Sa famille se regroupe dans le petit village natal : sa femme, son fils handicapé, Véronique, sa fille prostituée, et Barthélémy, son fils qui a émigré en France. Les funérailles ont lieu mais le cadavre a disparu de la morgue. Après des recherches on se rend compte qu'il s'agit d'une banale erreur administrative : deux cadavres ont été intervertis.

• Sc : Sembène Ousmane • Ph/C : Dominique Gentil • M/Ed : Marie-Aimée Debrill • S : Ndiouga Mactar Ba • Mus : Baaba Mall • Déc/AD : F. Laurent Sylva, Moustapha Ndiaye • P : les Films Doomireew, Galatée, FR3 films production • 105' • 35 mm • F • Coul/Col • Int/Cast : Myriam Nyans, Lamine Niane, Bolle Mbaye, Babacar Mbaye, Cheikh Diongue.

LA NOIRE DE... Sénégal - 1966

La dramatique histoire de Diouana, une jeune fille naïve, engagée pour la durée de leur « congé » en France par un couple de coopérants. Elle part pour Antibes pleine d'illusions. En réalité, elle ne trouvera que le sort d'une bonne à tout faire et le mépris froid de ses patrons. Au fond de sa solitude, elle finira par se suicider.

• Sc : Sembène Ousmane • Ph/C : Christian Lacoste • M/Ed : André Gaudier • S : Charles Dixon, Yassala B. Sessouma • P : les Films Doomireew (Sénégal), les Actualités

françaises avec la participation du ministère de la Coopération (France) • 65' • 35 mm • F • N&B/B&W • Int/Cast : Thérèse Mbissine Diop, Anne-Marie Jelinek, Robert Fontaine, Momar Nar Sene, Ibrahima Boy.

LE MANDAT (Mandabi) Sénégal - 1968

Ibrahima Dieng, musulman pratiquant, a deux épouses dont il a eu sept enfants. Il est très bien considéré par ses amis et l'on sait qu'il a un neveu qui travaille à Paris, ce même neveu qui lui annonce l'arrivée d'un mandat de 25 000 FCFA. La nouvelle se répand dans tout le voisinage. Ibrahima se voit déjà riche. Las, les tracasseries administratives l'empêchent de toucher ce fameux mandat.

• Sc : Sembène Ousmane • Ph/C : Paul Soullignac, Georges Caristan • M/Ed : Gilbert Kikoïne • S : Henri Moline, El Hadj M'bow • Mus : Henry Moline • P : les Films Doomireew, Comptoir français du film • 90' (version française) / 105' (version wolof) • 35 mm • F • Coul/Col • Int/Cast : Mamadou Gueye (dit Makhourédia Gueye), Younoussé N'Diaye, Issa Niang, Serigne Sow, Medoune Faye, Moustapha Toure.

MOOLAADÉ Sénégal/Maroc/Cameroun - 2004

Le cycle de la salinde (purification) a lieu tous les sept ans. Au village, une grande cérémonie est préparée par la gent féminine. Toutes les fillettes de cinq à dix ans doivent être « purifiées », c'est-à-dire excisées. Mais cette fois, six d'entre elles s'enfuient avant l'opération. Les deux premières disparaissent dans la nature, tandis que les quatre autres demandent le moolaadé (droit d'asile) à Colle Ardo dont le mari est en voyage.

• Sc : Alioune Mbow • Ph/C : Dominique Gentil • M/Ed : Abdellatif Raiss • S : Denis Guilhren • Mus : Boncana Maïga • Déc/AD : Joseph Kpobly • Cos : Sidi Amadou Ouedraogo, Jean-Marie Zongo, Adama Sawadogo • P : les Films Doomireew, Ciné-Sud Promotion, Ciné-téléfilms, Les Films Terre africaine, Direction de la Cinématographie nationale du Burkina Faso • 95' • 35 mm • F • Coul/Col • Int/Cast : Fatoumata Coulibaly, Maïmouna Hélène Diarra.

Bibliographie

Berte, Abdoulaye A., 1984, « Le Dernier de l'empire par Sembène Ousmane », *Présence Africaine* 130 (2), 170-179.

Case, Frederick Ivor, 1993, « Aesthetics, Ideology, and Social Commitment in the Prose Fiction of Ousmane Sembène », in Gadjigo et al., 3-13.

Diouf, Madior, 1986, *Comprendre 'Véhi-Ciosane' et le 'Mandat' de Sembène Ousmane*, Issy-les-Moulineaux : Éditions St Paul.

Givanni, June, ed., 2000, *Symbolic Narratives. African Cinema. Audiences, Theory and the Moving Image*, Introduction by Inruh Bakari, London : British Film Institute Publishing.

Julien, Eileen, 1992, *African Novels and the Question of Orality*, Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press.

Memel-Fote, Harris, 1970, « Le monde dans les cultures négro-africaines », *Présence Africaine* 73 (1), 223-247.

Miller, Robert Alvin, 1987, « Diégèse et anti-diégèse de *Véhi-Ciosane* », *Perspectives Théoriques sur les Littératures africaines et Caraïbiennes*, ed. Crosta, Miller and Onyeoziri, Université de Toronto, 111-123.

Murphy, David, 2000, *Sembène, Imagining Alternatives in Film and Fiction*, Oxford: James Currey/ Trenton, NJ : Africa World Press.

Mouralis, Bernard, 1993, *L'Europe, l'Afrique et la folie*, Paris : Présence Africaine.

Peters, Jonathan A., 1982, « Sembène Ousmane as griot : *The Money-Order* with *White Genesis* », *African Literature Today* 12, 88-103.

Nkashama Ngandu, Pius, 1977, « Le roman africain moderne : itinéraire vers la folie », *Présence Francophone*, 15, 78-92.

Sembène, Ousmane, 1960, *Les Bouts de bois de Dieu*, Paris : Le Livre contemporain; Presses-pocket, 1971.

Sembène, Ousmane, 1972, « L'image cinématographique et la poésie en Afrique », *Rencontre Internationale des Poètes*, Berlin, 22-27 déc. 1964, in Vieyra, 165-173.

Sembène, Ousmane, 1966 ; 1969, *Le Mandat*, précédé de *Véhi-Ciosane*, Paris : Présence Africaine.

Sembène, Ousmane, 1973, *Xala*, Paris : Présence Africaine.

Sembène, Ousmane, 1985, *Le Dernier de l'empire*, 2 vols, Paris : L'Harmattan, 1981. Réimpression en 1 vol.

Sembène, Ousmane, 1987, *Niwam suivi de Taaw*, Paris : Présence Africaine.

Soyinka, Wole, 1976, *Myth, Literature and the African World*, Cambridge : Cambridge University Press.

Snyder, Émile, 1976, « Le malaise des indépendances : aperçus du nouveau roman africain d'expression française », *Présence Francophone* 12, 69-78.

Tine, Alioune, 1985, « Pour une théorie de la littérature africaine écrite », *Présence Africaine* 133-4, 99-121.

